

son temps à la délibération de questions considérées comme de la plus grande urgence, de questions qu'on a jugées assez urgentes pour leur donner, à proprement parler, la priorité sur toutes les autres. Cette urgence, nos honorables amis de la gauche l'ont reconnue aussi bien, sinon mieux que nous, puisqu'ils n'ont cessé de répéter que ces questions étaient beaucoup plus importantes que toutes celles dont le Parlement avait été saisi en ces dernières années.

Il n'y a donc pas lieu de faire des excuses pour avoir permis qu'elles accaparassent l'attention de la Chambre même au détriment de certaines autres. Je crois qu'il n'existe pas de réel sujet de plainte sous ce rapport. Si le budget supplémentaire n'a pas été déposé plus tôt, la Chambre a néanmoins fait jusqu'ici d'utile besogne, et la présente session aura été l'une des plus laborieuses que je connaisse.

M. R. L. BORDEN : Lors même que d'autres questions étaient à l'étude, n'aurait-on pas pu déposer ce budget afin de nous permettre d'en prendre connaissance ?

M. FIELDING : La chose n'est peut-être pas aussi facile que mon honorable ami semble se l'imaginer. Il ne sait pas ce que c'est que la préparation d'un budget. L'honorable député (M. Foster) qui siège à ses côtés sait un peu à quoi s'en tenir, et je crois bien qu'il lui sera tenu compte de son attitude passée plutôt que des conseils qu'il donne aujourd'hui. Je ne crains pas de comparer le présent état de choses à celui qui prévalait à l'époque où l'honorable député de Toronto-nord était ministre des Finances. Bien que l'honorable chef de l'opposition n'attache guère d'importance à cette comparaison, et qu'on ne puisse rien lui reprocher sous ce rapport, je conseillerais un peu plus de circonspection à l'honorable député de Toronto-nord, qui sait, lui, à quelles difficultés l'on se heurte lorsqu'il s'agit de déposer un budget de ce genre.

Bien que le budget en discussion représente un somme considérable, il renferme bien peu d'articles nouveaux; la plupart des chefs de dépense sont bien connus de la Chambre, et s'il se trouve certains items qu'il soit nécessaire d'expliquer, la Chambre sait parfaitement à quoi s'en tenir quant à la nature des dépenses en général dont, partant, l'étude ne demande guère de temps. Ainsi, nous projetons de consacrer plusieurs millions à la construction du chemin de fer transcontinental. Est-ce un nouveau chef de dépense ? Ne savait-il pas que nous devions inviter la Chambre à nous ouvrir quelque crédit destiné à cette entreprise, et la Chambre n'a-t-elle pas, en ces dernières années, été mise au fait de toute la question ? Notre attitude en la matière n'a-t-elle pas été minutieusement discutée ? Le Gouvernement, le Parlement et le pays n'ont-ils pas décidé de construire ce chemin de fer ? Puisqu'il en est ainsi, qui osera prétendre, au moment

où il s'agit de voter les deniers nécessaires à l'entreprise pendant l'exercice courant, que l'on cache quelque chose ? La gauche est à même de constater que le budget comprend bien peu d'articles qui ne lui soient parfaitement connus. Il va sans dire que si nos honorables amis ne veulent pas entendre raison, nous aurons beau rester ici encore six mois, il se trouvera encore dans leurs rangs des députés qui prétendront n'avoir pas été suffisamment renseignés ; mais je crois qu'il leur sera assez facile d'obtenir tous les renseignements nécessaires au sujet de ces divers chefs de dépense.

En vérité, mon honorable ami de Toronto-nord affiche une ignorance déplorable de la géographie des Provinces maritimes. Il fut un temps où il se faisait gloire de la connaître mieux que cela, où il n'aurait pas osé parler en termes méprisants des petites localités des Provinces maritimes mentionnées au budget. Il fut un temps où il n'ignorait pas complètement la région superbe où

Down where the Skoodawabskoosis
Flows into the Skoodawabskook.

Il fut un temps où les noms des différents endroits des Provinces maritimes lui étaient plus familiers qu'à présent ; mais bien que les circonstances l'aient obligé à apprendre les noms d'autres endroits, il devrait nous faire le plaisir de se rappeler les noms de ces petites localités des Provinces maritimes. Il ne parviendra pas à nous convaincre qu'il n'y a pas lieu de faire cas de ces petites localités à cause de leur peu d'importance. Il s'étonne peut-être qu'il ne soit pas nécessaire de construire des quais et des jetées dans les districts intérieurs de l'Ontario et des territoires du Nord-Ouest, mais d'autres ne s'étonnent nullement que ces travaux s'exécutent généralement le long de la côte, et qu'il s'en exécute plus souvent dans les Provinces maritimes parce qu'elles sont plus près de la mer que les territoires du Nord-Ouest. Ceci me remet en mémoire certaine adresse qui me fut présentée il y a quelques années dans un district intérieur de ma province. Cette adresse avait été rédigée par un humoriste, il y était dit que la population du district ne s'adresserait jamais au Gouvernement pour en obtenir qu'il lui construise des phares. Il avait raison. Mon honorable ami oublie que les Provinces maritimes étant presque entièrement entourées par la mer, ces sortes de travaux leur sont indispensables.

S'il les juges sans importance, je ne partage pas son avis, et je tiens à lui faire observer que pour ces différents endroits ils sont aussi importants que d'autres travaux plus considérables le sont pour certaines autres parties du pays. En somme, les sommes que nous projetons de consacrer à des travaux de cette nature dans la province de Québec et les Provinces maritimes n'ont rien d'exagéré ; et c'est parce que toutes les entreprises sont énumérées en